

Année académique 2019 - 2020

Catégorie Paramédicale

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 20 27 90 Fax: +32 (0) 71 30 48 79 Mail:

paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

ENSEIGNEMENT CLINIQUE 2							
Code	PAKN3B84KIN	Caractère	Obligatoire				
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2				
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	34 h				
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Nicolas DRAYE (nicolas.draye@helha.be)						
Coefficient de pondération		20					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise l'apprentissage théorique et pratique de techniques spécifiques aux domaines musculosquelettique.

Cette UE va permettre à l'étudiant de compléter ses connaissances de prise en charge kinésithérapeutique via 3 approches différentes mais complémentaires (le fitness, l'exercice therapy et l'ergomotricité/ergonomie).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 Concevoir des projets professionnels complexes
 - 4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives
- Compétence 5 Assurer une communication professionnelle
 - 5.2 Communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de soins de santé
 - 5.5 Participer à la promotion de la santé
- Compétence 6 Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel
 - 6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs
 - 6.4 Eduquer et/ou rééduquer le(s) bénéficiaire(s) de soins

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable seul

- I. d'intégrer des méthodes d'observation et d'analyse du poste de travail à la personne dans un cadre de prévention/analyse des risques professionnels, avec une finalité de prévention primaire, secondaire ou tertiaire selon la réalité professionnelle.
- II. d'appliquer les connaissances théoriques et pratiques permettant l'organisation de séances de prévention à l'égard de travailleurs et adaptées à certaines pathologies spécifiques.
- III. d'illustrer des moyens d'adaptation du poste de travail au travailleur. Par travail, on entendra les interactions entre l'Homme et la Machine au sens large, qui interviennent aussi bien dans le cadre professionnel (en économie normale et protégée) qu'extra-professionnel (activités de la vie journalière, loisirs, ...).
- IV. de développer et maintenir un juste rapport à son corps.
- V. d'exercer son jugement professionnel dans une visée de promotion de la santé : analyse de situations de déplacements de patients, prévention des problèmes de santé.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN3B84KINA Enseignement clinique 2

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAKN3B84KINA Enseignement clinique 2

20

34 h / 2 C

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie de l'activité d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche ECTS de l'AA.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).



Année académique 2019-2020

Catégorie Paramédicale

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél: +32 (0) 71 20 27 90 Fax: +32 (0) 71 30 48 79 Mail:

paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Enseignement clinique 2							
Code	16_PAKN3B84KINA	Caractère	Obligatoire				
Bloc	ЗВ	Quadrimestre(s)	Q1Q2				
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	34 h				
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nicolas DRAYE (nicolas.draye@helha.be)						
Coefficient de pondération		20					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

L'étudiant complétera ses connaissances de prise en charge kinésithérapeutique via 3 approches différentes mais complémentaires (le fitness, l'exercice therapy et l'ergomotricité/ergonomie)

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Compétence 4 Concevoir des projets professionnels complexes

4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives

Compétence 5 Assurer une communication professionnelle

- 5.2 Communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de soins de santé
- 5.5 Participer à la promotion de la santé

Compétence 6 Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel

- 6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs
- 6.4 Eduquer et/ou rééduquer le(s) bénéficiaire(s) de soins

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Ergonomie/Ergomotricité:

Lors du cours nous aborderons la mise en place d'une école du dos en entreprise en tenant compte des conseils généraux de prévention (adapter l'environnement de travail (ergonomie), adopter des gestes et postures corrects, maintenir une hygiène de vie de qualité).

Les thèmes suivants seront abordés :

- · Notions d'anatomie en lien avec la prévention.
- · Fonctionnement du corps humain (biomécanique).
- · Douleurs lombaires et pathologies musculo-squelettiques.
- Solutions gestuelles sous forme d'exercices ludiques via l'accrosport.

Fitness/Condition physique:

Les étudiants participeront activement à des séances de mise en forme, condition physique (endurance, renforcement musculaire, assouplissement) en salle de musculation afin d'entretenir et/ou d'améliorer leurs aptitudes physiques en relation avec la santé cardio-vasculaire.

Une attention particulière sera portée au vécu moteur, à la prévention des blessures et à l'exécution précise du geste.

Les thèmes suivants seront abordés :

- · Familiarisation aux divers outils de renforcement musculaire.
- · Initiation aux différentes méthodes de musculation (1RM, l'endurance musculaire, la force explosive) de la rééducation à la performance.
- · Initiation à l'utilisation d'un cardio-fréquencemètre lors de séances de remise en forme (fréquence cardiaque de repos, maximale).
- · Planification d'un travail cardio-vasculaire à l'aide de la fréquence cardiaque maximale (théorique et de terrain) et la réserve cardiaque.

Exercice therapy

Prise en charge du patient à travers l'activité physique

Démarches d'apprentissage

En ergomotricité, la première partie est théorique (démarche réflexive et cours excathera), le seconde est pratique sous forme ludique.

En Fitness, exposés oraux - Cours pratique en salle de fitness.

En exercise thérapy : cours

Dispositifs d'aide à la réussite

Les enseignants sont diponibles pour répondre aux questions des étudiants

Ouvrages de référence

Méthode PDSB: http://www.asstsas.qc.ca

PREVENT: «Lombalgies au travail», Service public fédéral emploi, travail et concertation sociale, Septembre 2008

P. DOTTE: La manutention des malades et des handicapés: éducation gestuelle spécifique et applications concrètes

PREVENT: «Allégez la charge» prévention des lombalgies dans le secteur des soins de santé. Campagne 2007 du CHRIT

H. MONOD, B. KAPITANIAK: «Ergonomie», Collection des abrégés de Médecine. Edition Masson, paris, 1999

A. STORM. et coll : «La manutention dans l'éducation physique utilitaire et professionnelle», CUFOCEP, 1991

R. MEEUSEN: «Exercices pour le dos», BODYTALK, n°39, 1992

BODYTALK: «Un petit guide pour combattre les maux de dos», BODYTALK, n°19, 1991

Pr Y. HENROTIN: «Mal de dos? Reprenez rapidement l'exercice», Kiné varia Septembre 2008

PREVENT: «Prévention des maux de dos en milieu hospitalier », Service public fédéral emploi, travail et concertation sociale, 2008

BACKFUN: «Touche pas à mon dos», Service promotion santé des mutualités libres, Septembre 2003

Ministère de la communauté Française. Direction générale du sport. (ADEPS). Padovano C. Clés pour la forme.

L'endurance en milieu scolaire. Revue SPORT, ADEPS, n°175-176- Hiver 2001, 128 p.

Waymel T. - Choque J. Etirement et renforcement musculaire. Editions Amphora, Mars 2005.

Buchbauer J. et Steininger K. Techniques de renforcement musculaire en rééducation. Editions Maloine 2003

Caelen S. Vitesse de course et fréquence cardiaque, complémentarité des deux approches dans l'entraînement moderne. Revue de l'éducation physique, Vol 41, 2-3 2001, 51-59.

Sring H et Coll. Stretching et tonification dynamique. Masson, Paris 1998

Benoist Ch. Stretching pour le sportif. Editions Amphora Novembre 2002

De Gasquet B. Abdominaux - Arrêtez le massacre- Robert Jauze 2005

Kuypers E. et Pinna A. Initiation au Jogging et renforcement musculaire. CUFOCEP Juin 2006

Thibault G.Douze minutes de célébrité. Sport et vie n°101 2006

Sites Internet consultés :

http://fougeresforce.wifeo.com/documents/LES_METHODES_EN_MUSCULATION.pdf

http://www.musculaction.com/methode-musculation.htm

http://www.all-musculation.com/programme-musculation/musculation-a-maison/deux-methodes-musculation-a-domicile.htm

Notes de cours (ppt)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est examen écrit, il est composé d'un QCM et de questions ouvertes. La note finale est pondérée par le taux de présence active aux cours.

Lorsqu'un étudiant aura atteint un quota de 20% d'absences injustifiées, il se verra attribuer automatiquement la note de PP lors de la session de juin et celle de septembre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'activité d'apprentissage (AA) est cotée sur 20 et au 1/10ème près.

La cote de l'AA est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes parties de l'activité d'apprentissage, sauf si l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des parties de l'activité d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés :

- si une ou plusieurs partie de l'activité d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la cote de l'AA ;
- si les notes des différentes parties sont supérieures ou égales à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la cote globale de l'AA jusqu'à maximum atteindre la cote la plus basse obtenue parmi les différentes parties de l'activité d'apprentissage.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie de l'activité d'apprentissage, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Intervenants:

Les différents intervenants dans l'ensemble des parties de cette activité d'apprentissage sont :

Exercise thérapy : V. Kinet Fitness : N. Declercq

Ergomotricité/ergonomie : N. Draye

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).